
Métallurgie (industries)

Finistère

IDCC 860

Convention collective du 9 avril 1976

[Étendue par arrêté du 11 septembre 1979, JO 8 janvier 1980 et révisée par accord du 26 novembre 1993,

étendu par arrêté du 18 août 1994, JO 3 septembre 1994]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

